

« Pays pauvres : Quelle aide pour quel développement ? »

Jérémie COHEN-SETTON

Antoine LALLOUR

Gaël FAYE

Simon PÉPIN-LEHALLEUR

22 février 2006

Table des matières

1	De la question du sous-développement	2
A	LE SOUS DÉVELOPPEMENT COMME DESTIN OU COMME PROCESSUS ENTRETENU ?	2
a	<i>Le facteur démographique : frein, moteur ou conséquence du développement ?</i>	2
b	<i>Le facteur climatique : longueur de l'hiver et incitation à penser ?</i>	2
c	<i>Le facteur géographique : fertilité, présence d'espèces apprivoisables et rythme de propagation</i>	2
d	<i>Le facteur culturel : une boîte de Pandore ?</i>	3
B	LE SOUS DÉVELOPPEMENT ENTRETENU ?	5
a	<i>Le sous-développement : résultat du « pillage du Tiers-monde » ?</i>	5
	Encadré : Rôle du colonialisme et de l'échange inégal dans le développement du Nord	6
b	<i>La Globalisation financière : de la création du poids de la dette aux conséquences de l'instabilité</i>	6
C	LE DÉVELOPPEMENT : QUELLE NOTION RETENIR ?	7
a	<i>Développement = croissance ?</i>	7
b	<i>Développement = développement humain ?</i>	7
c	<i>Développement = capacités ?</i>	7
d	<i>Le développement comme âge adulte ou la fabrication d'une victime statistique ?</i>	8
	Encadré : Le sous développement : un retard sur le chemin obligé ?	9
2	... à celle d'une aide adaptée	9
A	L'AIDE : UN DEVOIR POUR LES PAYS RICHES ?	9
a	<i>« Aucun problème politique ne requiert autant de réflexion et d'action que celui de la misère »</i>	9
b	<i>La moralité : c'est 10% du revenu de chacun !</i>	10
c	<i>La question du poids politique de l'aide dans les pays développés</i>	11
d	<i>Un intérêt bien compris</i>	12
B	... QUI RESTE TOUTEFOIS PROBLÉMATIQUES DANS SA MISE EN ŒUVRE	12
a	<i>Aide et illusions perdues ?</i>	12
b	<i>Qui sont les acteurs de l'aide ?</i>	12
c	<i>« Why are poor countries poor? »</i>	14
d	<i>Aide et politiques économiques : réformes ou révolution ?</i>	15
e	<i>L'approche graduelle contre l'attaque massive</i>	15
f	<i>Corruption et institutions</i>	15
	Encadré : Le sous développement : un retard sur le chemin obligé ?	16

1 De la question du sous-développement

Alfred Sauvy caractérise le sous développement par une forte natalité et mortalité, une alimentation insuffisante, un poids hypertrophique de l'agriculture, un sous-emploi rural, le travail des femmes et des enfants, l'absence de classe moyenne, l'absence de démocratie. Démographie, politique et social semblent donc bien liés au sous développement. Essayons d'y voir plus claire en relisant de manière assez exhaustive les différents points de vue à ce sujet.

A LE SOUS DÉVELOPPEMENT COMME DESTIN OU COMME PROCESSUS ENTRETENU ?

a *Le facteur démographique : frein, moteur ou conséquence du développement ?*

Pour Malthus (*Principes de population*, 1776), une surpopulation peut-être la cause de famine. Pour P.Bairoch (*Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, 1993), l'accroissement de la population peut constituer un frein à l'accumulation du capital.

Simon Kuznets (*Croissance et structures économiques*, 1965), considère au contraire que la croissance doit résulter d'accroissements simultanés de la population et du revenu par habitant. Esther Boserup voit quant à elle la croissance de la population comme un stimulant, Peter Brucker la perçoit comme une source d'innovation à long terme.

Ces interprétations contraires mettent toutefois en exergue l'importance de la transition démographique dans le processus de développement. Pourtant la question essentielle reste de comprendre le sens de la causalité : la diminution de la natalité implique t-elle le développement ou inversement ? Il est apparu que c'est la baisse de la mortalité qui induit celle de la natalité. Épidémies et famine expliqueraient que les femmes aient eu en moyenne 6 enfants jusqu'à ce que les conditions de survie soient mieux assurées. Ainsi le problème démographique peut-il apparaître, si les problèmes de santé et de conditions de vie sont en cause, comme le résultat de causes situées en amont, tenant notamment à des facteurs géographiques et culturels.

b *Le facteur climatique : longueur de l'hiver et incitation à penser ?*

La question originellement posée est celle de savoir si un climat plus rigoureux dans les pays du nord a pu faciliter leur développement. « Peut-être la longueur de l'hiver obligeant les gens à rester longtemps enfermé entre quatre murs les rend-elle plus prompts à penser ? » s'interroge Daniel Cohen dans son ouvrage *La mondialisation et ses ennemis*. La réponse est limpide : non. La démonstration, la suivante : « les quatre leviers fondamentaux du développement économique que sont l'agriculture, la roue, l'écriture, et la métallurgie ont toutes été découvertes dans les parties les plus chaudes de l'Eurasie. »

c *Le facteur géographique : fertilité, présence d'espèces apprivoisables et rythme de propagation des innovations*

La thèse de Jared Diamond, dans son essai *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, est la suivante : les écarts entre les continents proviennent de l'existence de plantes cultivables et de la présence d'animaux domesticables. Ainsi comme l'explique Daniel Cohen « certaines communautés humaines ont vécu dans des régions où l'agriculture était

possible, et d'autres pas. L'immense majorité des plantes sauvages ne se prête en effet pas à la culture. [...] Le Croissant fertile du Proche-Orient, à l'origine de toute la chaîne de développement que furent les villes, l'écriture, puis les Empires, est d'abord une région où les céréales sont tout simplement très productives. » Il est de même pour les animaux. « Le cheval est domestiqué dans les steppes du nord de la mer Noire autour de 4000 avant J.-C. Il n'est présent qu'en Eurasie ; les premiers Américains par exemple n'en ont jamais vu ».

« Une dimension naturelle essentielle explique donc la différence entre l'Eurasie et les autres continents. L'Eurasie est dominée par un axe Est-Ouest alors que les Amériques ou l'Afrique se développent selon un axe Nord-Sud. Or l'axe Est-Ouest se développe, par définition sur une même latitude, ce qui veut dire que les régions partagent les mêmes variations saisonnières. Le rythme de propagation des inventions touchant à l'agriculture y est par conséquent plus rapide [...] (puisque) l'agriculture y possède les mêmes caractéristiques ».

d *Le facteur culturel : une boîte de Pandore ?*

Max Weber, dans son *Éthique protestante et esprit du capitalisme*, fût le premier à véritablement s'intéresser à la question suivante : « De quelle façon certaines croyances religieuses déterminent-elles l'apparition d'une « mentalité économique », autrement dit l'« ethos » d'une forme d'économie ? » Le succès de ces explications n'est ensuite bien sûr pas resté cantonné aux seules religions catholiques et protestantes. « Ainsi expliquait-on que si le Japon, et non la Chine, avait prospéré, cela tenait au fait que le shintoïsme (« version locale » du protestantisme) s'était imposé dans l'île du Soleil Levant, tandis que le confucianisme (plus proche du catholicisme ...) dominait l'empire du Milieu (lire *Why Has Japan Succeeded ?*, de Michio Miroshima) » (D.Cohen¹). Aux religions animées de « conventions sacrées » (catholicisme, animisme, indouisme, Islam, ...), le protestantisme aurait substitué le rationalisme, une morale de l'effort, une confiance dans l'individu et le progrès matériel (A.Peyrefitte, *La société de confiance*).

Nombre d'analyses de ce type ont été développées pour expliquer le maintien de l'Afrique dans un état de sous-développement économique². Ainsi, Tidiane DIAKITE, dans *L'Afrique et l'Aide ou Comment s'en sortir ?* paru en 2002, décrit ce qu'elle considère comme étant les 5 plaies capitales de l'Afrique qui expliquent sa situation de pauvreté et/ou de retard actuel :

- l'absence de toute notion de responsabilité individuelle, inhibitrice de l'effort individuelle ne peut générer ni esprit d'entreprise, ni volonté de dépassement de soi.
- Le poids excessif de certaines coutumes qui bornent l'esprit et annihilent la capacité d'innovation
- L'absence du sens de la démocratie, l'individu étant tout entier absorbé par le groupe qui n'autorise ni initiatives ni originalité.
- La tyrannie de l'âge qui ramène le droit à la hiérarchie des âges, les rapports ne se concevant qu'en termes de soumission à l'aîné et au groupe.
- Le goût du gain facile et immédiat, de jouissance immédiate, qui nuit au sens de l'épargne et de l'entreprise

Chez plusieurs auteurs³, s'est développé le concept d'homo africanus qu'il faudrait distinguer de celui d'homo economicus. L'homo africanus agit certes en fonction de son intérêt. Il est rationnel,

¹Le Monde du 6/11/01, *Y a t il une malédiction économique islamique ...*

²*Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Axelle Kabou, 1991. *Valeurs culturelles et échec de l'aide au développement*, Jean Placide KEZA, préface de Roland Garnier, 2005.

³Nous reprenons ici les études des anthropologues Hyden (1980) et Berry (1985).

mais aussi relationnel : le capitalisme ne s'est pas subordonné les différentes sphères de la société, les systèmes familiaux y demeurant la première des matrices des sociétés. Sa rationalité est d'autre part contextuelle : il agit dans un contexte de contraintes relâchées (sous-emploi, terres abondantes, éloignements de la frontière d'efficience).

Les sociétés africaines sont caractérisées par le poids des traditions qui renvoient à une conception patrimoniale d'actifs matériels, d'institutions et de croyances héritées du passé, et qu'il appartient de transmettre aux futures générations. En même temps, les acteurs jouent sur les règles, ont des droits individuels et sont pris dans des stratégies de grande mobilité. Le contexte historique est celui des transformations très rapides de ces référents, d'un processus en cours d'hybridation des règles mais également de renforcement des référents identitaires et de renouveau du religieux. Pour Hyden [1980], les comportements africains s'expliquent dans une logique d'économie affective où l'entente réciproque est fondée sur les liens de parenté, d'origine ou de religion. De nombreux travaux expliquent l'improductivité des sociétés africaines par l'évaporation du surplus due aux filets sociaux [Berry, 1985]. Produit dans un univers marchand, il est dissous dans l'univers traditionnel.

Ainsi, ce qui est vertu dans une logique communautaire (polygamie, solidarité, respect des normes) devient vice dans une logique d'efficience (népotisme, clientélisme, tribalisme).

Plusieurs réponses peuvent être adressées à ce type d'arguments.

De manière générale, la faible robustesse de ces idées du point de vue historique est une preuve de leurs faiblesses, pour ne pas dire fausseté. « À l'heure où la Chine fait donner le feu d'une production industrielle en croissance de près de 10 % l'an, on ne sait plus quoi penser du pouvoir de ces théories pour comprendre ce qui détermine l'aptitude à embrasser le capitalisme. » Que dire aussi de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne, « pays fortement catholiques, qui ont effectivement pris en retard le train de la croissance économique [mais dont] nul ne peut plus douter pourtant qu'il ne les amène aujourd'hui à destination, à savoir le niveau de vie des pays européens les plus avancés. Ni le confucianisme ni le catholicisme n'ont, s'ils l'ont jamais fait, longtemps gardé fermé l'accès au capitalisme. »⁴ L'analyse consistant à expliquer le retard de développement économique de l'Afrique ou de certains pays musulmans risque donc de souffrir des mêmes faibles ou erreurs.

À propos de l'Afrique, force est de constater que les analyses présentées présupposent une homogénéité des comportements sur le continent elle-même contestable. Il apparaît pourtant impossible de dresser une typologie unique de l'Afrique. L'Afrique est plurielle. La diversité économique de l'Afrique a été ainsi divisée par Philippe Hugon :

- **les économies de guerre** ; ex : Corne de l'Afrique
- **les économies stationnaires** ; ont des structures qui restent proches de l'économie coloniale de traite avec un poids important pour l'agro-pastoral et une forte vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur ; ex : Cap-Vert, Burundi, Rwanda
- **les économies de la zone sahélienne**, avec des populations peu fixées, les cultures d'exportation se limitant à l'arachide et au coton sont la principale source de revenus monétaires des paysans ;
- **les économies minières et pétrolières**
- **les pays agro-exportateurs**, bénéficiant d'accès privilégiés aux crédits extérieurs, ex : Kenya avec le café et le thé ; Ghana avec le cacao ?
- **les économies industrielles ouvertes sur l'extérieur**, grâce à la stabilité politique, ex : île Maurice.

⁴Le Monde du 6/11/01, *Y a t il une malédiction économique islamique ?*

B LE SOUS DÉVELOPPEMENT ENTRETENU ?

Derrière l'affirmation de R.Nurkse (1953), « un pays est pauvre parce qu'il est pauvre », il y avait l'affirmation qu'un sous développement autoentretenu est tout à fait envisageable. Trois angles d'approche peuvent permettre d'aborder cette affirmation : celui des auteurs tiers-mondiste de l'échange inégal, celui des effets pervers de l'aide au développement et celui enfin des effets de la globalisation financière. Nous ne traiterons pas ici du deuxième point puisqu'il fait l'objet d'un paragraphe dans la deuxième partie du dossier sur l'aide.

a *Le sous-développement : résultat du « pillage du Tiers-monde⁵ » ?*

Selon les auteurs tiers-mondistes, le colonialisme aurait marqué le point de départ de l'exploitation, par le monde occidental, du reste du monde. Il aurait été réalisé (inconsciemment ou non) dans le but de retarder la baisse tendancielle du taux de profit prédite par Marx⁶). Il aurait d'ailleurs permis le développement et les révolutions industrielles de l'occident, les matières premières étant indispensables à l'industrialisation ainsi que les débouchés coloniaux. Ainsi, le sous-développement se comprend comme le produit du fonctionnement du système économique mondial : les plus riches tirent leur richesse de l'appauvrissement des plus pauvres.

Pour Arrighi Emmanuel (*L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, 1969) et Samir Amin (*L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement*, 1970), les relations entre pays riches et pays pauvres procèdent d'un rapport de centre à périphérie, le centre plaçant la périphérie dans un rapport de domination et de dépendance. Ce rapport serait en effet caractérisé par un échange inégal (qui n'est donc pas mutuellement avantageux comme dans le cadre du modèle néoclassique) : les pays (du Sud) importeraient des produits manufacturés dont les coûts salariaux sous-jacents sont très supérieurs aux leurs. N'observant pas de différence dans les taux de marge des entreprises du Nord et du Sud, Emmanuel en vient effet à conclure que, par l'échange international, « un ouvrier du Michigan peut acheter par une heure de son travail le produit d'une journée entière de son collègue vivant au Sud ». L'exploitation, si elle existe belle est bien, n'est ainsi pas le fruit d'un rapport entre les capitalistes et les ouvriers, mais d'un rapport entre les ouvriers des pays riches et des pays pauvres. Ainsi, « ce n'est pas parce qu'elle exporte du bois que la Suède a le plus haut niveau de vie d'Europe. Il faut dire au contraire que le bois est cher parce qu'il est produit dans un pays où la classe ouvrière – à la suite de circonstances historiques et politiques données – a réalisé des conquêtes sociales remarquables. »⁷

Selon Paul Prebisch (*Le développement économique de l'Amérique latine et ses principaux problèmes*, 1950), les rapports entre pays riches et pays pauvres seraient tels qu'il se produirait une détérioration des termes de l'échange au détriment des pays pauvres. Cette explication se basait alors en partie sur un rapport de la Société des Nations, publié en 1945, selon lequel l'indice des prix des produits primaires avait baissé de 43% par rapport à celui des produits manufacturés entre 1880 et 1938.

Une autre question qui se pose dans ce cadre est celle de savoir si le sous développement correspond à un équilibre stable de pillage dans lequel l'ensemble des acteurs actuels du développement profitent d'une rente. Les élites locales tout d'abord qui ont vite compris que le développement est

⁵Pierre Jalée, 1965

⁶Cet aspect est développé par Rosa Luxembourg dans *Théorie de l'Impérialisme*

⁷D.Cohen, *La mondialisation et ses ennemis*

une ressource politique centrale ; l'immaturation supposée de leurs sociétés représente un fonds inépuisable de légitimité, au moins aux yeux de la communauté internationale. Y compris, et même surtout, lorsqu'elles sont elles-mêmes la cause de souffrances (exemples du Mozambique ou de l'Éthiopie), et qu'elles peuvent imputer le mal, non à leurs politiques désastreuses, mais à « l'arriération » de leurs sujets. Le nombre croissant « d'experts en développement » soulève ensuite le problème de leurs logiques propres de fonctionnement et de légitimation. Pour en avoir un ordre de grandeur, on peut se rappeler que le nombre d'experts étrangers en Afrique est voisin du nombre de cadres africains expatriés en Europe mais que le coût total des experts à Madagascar (y compris les dépenses de matériel et de voyage) est du même ordre de grandeur que les salaires touchés par 100 000 fonctionnaires de ce même pays.

Encadré : Rôle du colonialisme et de l'échange inégal dans le développement du Nord : la réfutation de Paul Bairoch

Sur le rôle du colonialisme comme facteur significatif de la richesse occidentale : les puissances coloniales ont toutes connu une croissance plus lente que les puissances non coloniales. Bairoch observe même que la croissance de la Belgique diminue dès l'instant où elle devient un empire colonial, tandis que celle des Pays Bas décolle au moment même où ils perdent leur empire colonial.

Sur l'échange inégal et la baisse tendancielle des termes de l'échange : le prix d'une matière première inclut deux composantes, le prix gagné par les producteurs et les coûts de transport. Il semble que ce soit la diminution des coûts de transport et non la diminution du prix au producteur qui est engendrée cette diminution de 40% des termes de l'échange observé dans l'étude de la Société des Nations. En corrigeant les séries de ce facteur, on observe selon l'auteur une augmentation de 30% des termes de l'échange, entre 1876 et 1990, au profit des pays pauvres (pays producteurs de pétrole non inclus), à l'exception notable de la canne à sucre. Pour ces mêmes et selon les mêmes calculs, il y eut effectivement une diminution des termes de l'échange de 25% après la seconde guerre mondiale, mais cela ne peut donc être considéré comme cause initiale du sous-développement.

b *La Globalisation financière : de la création du poids de la dette aux conséquences de l'instabilité financière ?*

La crise de la dette mexicaine montre à quel point la globalisation financière, si elle n'est pas en cause dans la mauvaise utilisation des prêts consentis pour mettre en œuvre des programmes de développement, a joué un rôle de premier plan dans la transformation du poids des dettes contractées. Ainsi, de part la structure de la dette des pays pauvres en grande partie à taux variables, le seule mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive aux États-Unis a débouché sur une augmentation significative du poids de la dette des pays pauvres. L'augmentation des taux nominaux, mais aussi et surtout des taux réels en raison de la forte diminution de l'inflation, transforma une dette jusque là importante en un fardeau souvent insoutenable.

De l'expérience plus lointaine du Mexique, du Brésil et de l'Argentine aux récentes crises mexicaine (1994), asiatique (1997), russe, brésilienne (1998) et enfin argentine (2001), on constate la difficulté d'éviter que ne surviennent des crises systémiques dans un monde globalisé marqué par

la facilité des mouvements de capitaux. L'exposition des pays en développement aux retournements des anticipations des acteurs opérant sur les marchés financiers est d'autant plus élevée qu'ils ne disposent pas de réserves de change suffisantes leur permettant de défendre leur monnaie.

C LE DÉVELOPPEMENT : QUELLE NOTION RETENIR ?

Parler d'aide au développement suppose d'avoir un concept au moins empirique de « développement » pour pouvoir orienter les décisions et décider des priorités. En particulier pour créer des programmes d'aide cohérents il est nécessaire que les différents acteurs se fondent sur des notions communes. Or définir le développement se révèle un problème difficile, aux réponses contradictoires.

a *Développement = croissance ?*

En première approximation, dans la conception néoclassique de l'économie du développement, on peut poser l'équation : développement = croissance économique. L'idée est simple : la croissance favorise le développement en créant de la richesse et une élévation du niveau de vie individuel, et la croissance sanctionne le développement car elle profite de la montée des investissements et de la consommation, notamment dans le secteur des services.

b *Développement = développement humain ?*

La conception moderne du développement tend à opposer le développement dit humain, véritable objectif de l'économie du développement, et la croissance économique qui n'en serait qu'une composante ou bien un ersatz imparfait. En réaction à une conception mesurée uniquement en termes économiques, une gamme plus large de facteurs sociaux, politiques, culturels, est mise en œuvre pour évaluer un certain « degré de développement ». Le problème de la croissance comme unique critère du développement humain est qu'elle peut se produire alors même que des inégalités de revenus croissantes enfoncent une partie importante de la population dans la pauvreté.

La définition de l'IDH (Indice de Développement Humain) dans le rapport 1990 du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) illustre cette démarche : l'IDH y est défini comme la moyenne de trois indicateurs : un indice d'espérance de vie, un indice d'alphabétisation, un indice de PIB (mesuré en PPP, parité de pouvoir d'achat, pour prendre en compte les inégalités de prix).

c *Développement = capacités ?*

Parallèlement, sur un plan théorique a été élaboré, notamment par Amartya Sen (Nobel d'économie 1998) la théorie des « capacités », qui désignent l'ensemble des actions permises et des biens potentiellement accessibles à un individu dans un contexte économique donné : par exemple les libertés fondamentales démocratiques (liberté de mouvement, de parole), l'accès à l'éducation, l'hygiène et l'accès aux soins, la possibilité de se nourrir convenablement, mais aussi l'accès à certains types de services sont des capacités ; la notion englobe donc à la fois les aspects moraux et économiques des possibilités d'un individu dans un contexte donné. Pour Sen, la tâche de l'économie du développement est de développer le plus large éventail possible de telles capacités, et non seulement certaines d'entre elles.

d *Le développement comme âge adulte ou la fabrication d'une victime statistique ?*

Le langage même incite à une conception plus ou moins linéaire du développement ; il y aurait un continuum entre le sous-développement et le développement, tous deux définis de manière relativement universelle, sur un axe orienté dans le sens d'un progrès humain.

Cette conception pose un premier problème, celui du résultat ultime du processus de développement : souhaite-t-on, à terme, une convergence exacte entre les modes de vie et les organisations économiques du Nord et du Sud ? La question se pose du point de vue des pays dits sous développés et correspond ainsi à la possibilité que leur développement économique soit différent du notre. La question se pose aussi d'un point de vue global. Car, à supposer que l'horizon recherché des pays pauvres soit le notre, le respect d'impératifs environnementaux ne permet pas une telle convergence (l'« empreinte écologique » des occidentaux n'est pas généralisable à l'ensemble de la population mondiale). On serait donc obligé d'admettre que soit notre mode de développement n'est pas soutenable (c'est l'idée de « sustainable development »), soit que les inégalités de richesse mondiales sont appelées à durer ce qui paraît peu défendable.

Décoloniser les relations avec l'Afrique ou le Tiers monde en général, suppose de décoloniser le regard et le vocabulaire, et de ne pas remplacer les représentations types de l'époque coloniale en termes de communautés, mentalité primitive ou ethnique par des « prêts à penser » en termes de société civile, de transparence et de gouvernance. Car la notion de sous-développement est une notion fondamentalement normative : on est sous développé, par définition, dès lors que l'on accumule des écarts par rapport à une norme idéale, définie par rapport au profil statistique d'un pays industriel moyen. L'écart par rapport à la moyenne vaut indicateur de souffrance sociale et permet de fabriquer une sorte de victime statistique définie par des déficits cumulés. La formulation « pays développés/pays sous-développés » contient l'idée que les premiers sont, par définition, l'horizon nécessaire des seconds, comme l'âge adulte est celui de l'enfance.

Encadré : Le sous développement : un retard sur le chemin obligé ?

C'est ainsi que Rostow analyse dans son ouvrage de 1960, Les étapes de la croissance économique, un manifeste non communiste, le sous-développement. Pour résumer son analyse, on présente successivement les caractéristiques des pays développés et pays pauvres ainsi que le processus par lequel les pays pauvres se développent.

Caractéristiques des pays développés :

- une consommation de masse
- l'existence d'un secteur tertiaire prépondérant
- l'existence d'un Etat-providence

Caractéristiques des sociétés traditionnelles :

- une agriculture prépondérante et de faible productivité
- la persistance de systèmes politiques féodaux

3 stades permettant d'atteindre le développement :

- la réunion de conditions de démarrage (augmentation de la productivité agricole, émergence de l'individualisme entrepreneurial, ouverture sur l'entreprise d'une nouvelle classe dirigeante)
- le décollage (résultat d'une hausse de l'investissement productif, du développement des industries de transformation et de l'instauration d'un pouvoir favorable à l'émancipation économique)
- la marche vers la maturité (baisse de l'importance du secteur agricole, fort investissement, diversification industrielle)

2 ... à celle d'une aide adaptée

Rappelons les ordres de grandeur révélateurs des asymétries internationales. Les subventions accordées aux agriculteurs du Nord (+ de 360 milliards de dollars annuel) sont plus de dix fois supérieures aux flux d'aides reçues par l'Afrique, et ceux-ci sont quinze fois moins importants que les aides reçues par l'Allemagne de l'est pour la réunification

A L'AIDE : UN DEVOIR POUR LES PAYS RICHES ?

a « *Aucun problème politique ne requiert autant de réflexion et d'action que celui de la misère à l'échelle mondiale* », A. Kuper.

Peut-on parler d'un problème éthique de l'aide au développement ? La réponse n'est pas évidente, tant, comme dans nombres de grandes questions internationales, deux points de vue –l'économique et le géopolitique–, tendent à dominer le débat et à affirmer leur pertinence, certainement supérieure à celle de toute utopie moralisante. Les décideurs, entend-on dire, doivent prendre les décisions difficiles qui s'imposent, et ne peuvent s'encombrer d'une morale... Point de vue bien court, à plusieurs échelles. Tout d'abord, qui nierait que la motivation première de l'aide, celle pour laquelle elle existe au premier chef, est une motivation sinon morale, du moins humaine : assurer le développement à tous les niveaux de populations en grande difficulté ? Ensuite, la "face noire" de l'aide : corruption, détournement par

des gouvernements autoritaires... n'est certainement pas neutre moralement parlant. L'irruption dans la vie économique du commerce équitable, des fonds éthiques, du développement durable, montre qu'il y a une place pour de telles considérations. Par ailleurs, la philosophie morale appliquée aux problèmes du monde contemporain est une discipline en plein essor dans le monde universitaire anglo-saxon. Un problème majeur est donc de justifier sur un plan éthique (et non socio-économique) la nécessité de l'aide, i.e. de montrer qu'il ne s'agit pas d'un acte de charité gratuite de la part du donneur, mais bien d'un impératif moral fondamental, et que l'indifférence en ce domaine n'est pas moralement neutre, mais blâmable.

Le problème moral du partage des richesses, et de l'assistance due aux pauvres, n'est pas spécifique au monde moderne : le partage des biens et leur appropriation selon le droit humain ne suppriment pas la nécessité pour les hommes d'user de ces biens en vue des besoins de tous. Dès lors, les biens que certains possèdent en surabondance sont destinés, par le droit naturel, à secourir les pauvres. C'est pourquoi Saint Ambroise écrit que « le pain que tu gardes appartient à ceux qui ont faim, les vêtements que tu caches appartiennent à ceux qui sont nus et l'argent que tu enfouis est le rachat et la délivrance des malheureux ». « Or le nombre de ceux qui sont dans le besoin est si grand qu'on ne peut pas les secourir tous avec les mêmes ressources, mais chacun a la libre disposition de ses biens pour secourir les malheureux » (Saint Thomas d'Aquin).

b *La moralité : c'est 10% du revenu de chacun !*

Dans *Questions d'Éthique Pratique* (1993), l'argument de Peter Singer prend deux formes, avec des prémisses assez différentes. La première repose fortement sur une conception conséquentialiste de l'éthique : le critère de moralité d'une action dépend uniquement de ses conséquences (et non par exemple des intentions de l'agent). Singer montre dans l'ensemble de son livre qu'il s'agit d'une hypothèse beaucoup plus forte que ce que l'on en attend a priori, et qu'elle contredit nombre d'impératifs moraux traditionnels : en particulier, dans une circonstance donnée, tuer et laisser mourir (dans la mesure où l'on peut empêcher cette mort) sont des actes équivalents pour un conséquentialiste (ce qui mène Singer à réévaluer les conceptions traditionnelles de l'avortement et de l'euthanasie, entre autres). Dans ce cas précis, cette équivalence implique que notre incapacité à soulager la pauvreté absolue et les morts qui en résulte, dans la mesure où nous sommes susceptibles de le faire (individuellement par l'intermédiaire d'ONG spécialisées, ou collectivement par l'action politique) fait de nous des complices de meurtres de masse ! Bien sûr, Singer n'a pas l'intention de traduire quelques centaines de millions d'individus devant un tribunal international ; d'ailleurs « la question du blâme ou de la louange est de toute façon distincte de celle du caractère juste ou injuste de nos actions ; les premiers jugements évaluent l'agent ; les seconds l'acte ». Reste qu'il y a là une injonction morale forte à dépasser nos circonstances atténuantes : l'éloignement géographique, l'anonymat des victimes, notre propension à nous contenter d'une morale négative (ne rien faire de mal), l'incertitude de l'action... pour contempler les conséquences de notre inaction.

Dans un souci d'efficacité, pour toucher le public le plus large possible, Singer propose une reformulation faible de son argument. La prémisse, dont il espère qu'elle sera plus largement acceptée, est : "S'il est en notre pouvoir d'éviter que quelque chose de grave se produise, sans rien sacrifier d'une valeur morale comparable, nous devons le faire." Ce principe est à première vue beaucoup plus consensuel que le conséquentialisme ; il signifie juste que nous devons, dans des limites raisonnables et laissées à l'appréciation de chacun ("valeur morale comparable"), empêcher un mal sur lequel nous avons prise. En paraphrasant un exemple de Singer : si, en me promenant dans un parc, je vois un petit enfant en train de se noyer dans un bassin, j'ai l'obligation d'aller le secourir, même si je

dois pour cela ruiner mon habit du dimanche et annuler un rendez-vous galant ; le sacrifice est tout simplement incomparable.

« Mais, il n'en reste pas moins que le caractère indiscutable et unanime [de ce] principe (...) est une aimable illusion ». En effet, il s'applique très exactement au problème du contraste entre pauvreté et richesse absolue ; la pauvreté absolue est un mal moral, et nous pouvons au moins en partie la faire disparaître ; nous avons donc l'obligation de la combattre. De manière plus pratique, Singer fait remarquer qu'envoyer 200\$ à une organisation comme Oxfam ou l'Unicef permet statistiquement de sauver la vie d'un enfant (à travers des programmes de vaccination par exemple) et donc de faire une différence concrète et importante. Certes, une solution sur le long terme ne peut pas passer par des envois massifs de dons individuels à des ONG. Mais ceci montre que nous sommes coupables de ne pas consacrer une somme au moins aussi importante à explorer d'autre solution, car l'obligation morale précédente ne s'applique par qu'aux gouvernements, mais à chaque individu. En conclusion, pour Singer : « Il semble sage de proposer que ceux qui touchent un revenu moyen, ou supérieur à la moyenne, dans les sociétés riches, sauf [circonstances particulières], aient le devoir de contribuer à hauteur de 10% de leur revenu à la réduction de la pauvreté absolue dans le monde : c'est le minimum que nous devons faire, selon n'importe quel critère éthique, et nous sommes coupables de ne pas y parvenir. »

c La question du poids politique de l'aide dans les pays développés

Une objection souvent avancée pour récuser le devoir d'aide de chacun que l'assistance aux pauvres serait de la responsabilité des gouvernements. Les dons privés, d'individus à des ONG par exemple, exempteraient à trop bon compte les États développés de leurs responsabilités morales. Le présupposé ici est que le don des particuliers décourage l'action des organismes gouvernementaux et transnationaux. Mais dans la pratique c'est le contraire qui se produit : dans l'exemple récent du problème de la reconstruction des côtes affectées par le tsunami, l'afflux massif de dons privés n'a pas nuit à la collaboration de nombreux États, tant sur le court terme (envoi fort médiatisé d'équipes de secours) que sur le long terme (accords de reconstruction). En fait, « si personne ne contribue volontairement à l'aide au développement, le gouvernement en déduira que l'opinion publique n'est pas favorable à l'aide et la limitera d'autant plus. »

La conclusion de Singer peut laisser dubitatif : il y a là une sorte d'exigence de " sainteté " qui ne paraît pas accessible dans la pratique. Elle va à l'encontre du fait qu'il est dans la nature humaine que l'altruisme soit en pratique davantage une question d'empathie et de proximité qu'un impératif moral. Cette objection est difficilement réfutable dans la mesure où elle sape la possibilité même d'une approche éthique de la question du développement. Si tel est le cas, alors il n'y a aucune solution pratique au problème d'une répartition plus juste de la richesse et du développement. Cependant, certaines études sur l'opinion publique américaine⁸ que les habitants des pays développés sont, au moins dans le discours, prêts à donner significativement plus qu'ils ne le font (en particulier pour l'objectif du millénaire de réduction de la sous-nutrition). On peut espérer que ce que l'on considèrerait comme partie intégrante de la nature humaine est un artefact de la situation de la morale traditionnelle (qui concernait effectivement des interactions entre individus " proches ") et que dans un monde globalisé le référent éthique partagé est bien " la cité universelle comme seconde nature ", pour reprendre l'expression de Hans Jonas.

⁸Americans on foreign aid and world hunger, http://www.pipa.org/OnlineReports/ForeignAid/ForeignAid_Feb01/Fore

d *Un intérêt bien compris*

L'aide apportée par les pays riches est encore très souvent conditionnelle à des promesses d'ouverture de leur marché à la concurrence ou à l'investissement étranger, voire à l'obligation pour le pays aidé de dépenser les montants offerts dans le pays qui a fait preuve de générosité, au détriment de la recherche des moindres coûts et de la possibilité de faire appel aux compétences locales pour construire des usines ou des écoles. Cette pratique s'appelle *l'aide liée*.

B ... QUI RESTE TOUTEFOIS PROBLÉMATIQUES DANS SA MISE EN ŒUVRE

a *Aide et illusions perdues ?*

C'est après la Seconde Guerre mondiale que l'aide économique au développement acquiert l'importance et quelques uns des aspects qui la caractérisent aujourd'hui encore. Il s'agit alors de pacifier le monde et, pour cela, d'assurer la prospérité de tous les pays. La pauvreté des pays qui accèdent alors à l'indépendance est considérée comme une menace par l'Occident. Suite à ses échecs diplomatiques au sujet de la Corée, l'Organisation des Nations Unies se trouve un nouveau champ d'action et proclame en 1961 le lancement de la « décennie du développement ». L'exemple triomphal du plan Marshall constitue alors le seul précédent d'aide au développement à grande échelle et cette expérience justifie l'optimisme aujourd'hui incompréhensible avec lequel ces questions sont étudiées. Or la réussite de cette entreprise repose sur les ressources considérables qui lui étaient dévolues (2% du PIB américain) et la disponibilité d'élites économiques et administratives rompues aux subtilités du capitalisme. Ce sont donc trois aspects majeurs de son succès qu'on n'a jusqu'ici jamais retrouvés simultanément : la largesse, la qualité des institutions et la concertation avec celles-ci. Le siècle précédent n'a pas réalisé la tâche qu'il s'était assignée de faire « décoller » toutes les nations, mais l'espoir est permis puisque ces facteurs primordiaux connaissent un regain d'intérêt à notre époque. Les Britanniques appellent à la constitution d'une International Finance Facility dotée de moyens considérables, alors que l'économiste Jeffrey Sachs⁹ réclame le (plus que) doublement de l'aide internationale à 150 milliards de dollars par an. La qualité des institutions et des politiques économiques est une exigence de plus en plus adoptée par les bailleurs d'aide. Enfin, la coordination entre bailleurs et bénéficiaires fait des progrès ; les conventions de Lomé entre l'Europe et les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) à partir de 1975 constituent un premier jalon¹⁰ sur cette voie qu'on espère être suivie exclusivement à l'avenir.

b *Qui sont les acteurs de l'aide ?*

De même que le plan Marshall, les institutions multilatérales sur lesquelles s'appuie en tout premier lieu l'aide au développement ont été forgées¹¹ dans le but de reconstruire un monde, mais surtout une Europe économiquement stable.

Ainsi le Fonds Monétaire International a-t-il pour mission originelle d'assurer la stabilité des changes et, pour cela, de prêter aux pays connaissant des déficits de balance des paiements. La

⁹Jeffrey Sachs est directeur du « Millenium Project » des Nations Unies.

¹⁰L'accent y est mis sur la coordination des différents types d'aide économique et financière (création du STABEX ou Fonds de stabilisation des recettes d'exportation sur les produits agricoles et du SYSMIN ou Fonds de stabilisation des recettes d'exportation des produits minéraux). Les principales caractéristiques de ces accords sont l'égalité des partenaires, la nature contractuelle des relations et une combinaison d'aide, de commerce et de politique dans une vision à long terme.

¹¹Bretton Woods, juillet 1944.

Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD ou Banque mondiale), outil de reconstruction de l'Europe, se consacre ensuite au financement de projets de développement partout dans le monde, notamment par le biais de son Agence Internationale de Développement. Elle mène de plus en plus de programmes de développement, qui planifient des actions coordonnées dans les différentes sphères de l'économie d'un pays et sont financés par des prêts à taux très bas. On lui reproche de se désintéresser de la situation sociale des pays au profit de l'établissement de marchés conformes aux théories les plus libérales, de croire que l'édification de ces marchés libres domine toute autre perspective de long terme, puisqu'ils contiennent en germe toutes les solutions.

À partir des années 1970, décennie qui voit la fin du système¹² dont il était le pivot, le FMI se consacre à l'aide d'urgence, sous forme de prêts, aux pays qui subissent des crises de la balance des paiements dues à la chute des prix de leurs exports. Les Programmes d'ajustement structurel, qui voient le jour en 1986, visent à établir conjointement avec la Banque Mondiale un diagnostic sur les pays en butte à des difficultés de paiement répétées, qui se sont fortement endettés auprès des banques privées et se trouvent dans une situation insoutenable, la demande mondiale s'étant déprimée tandis que les taux d'intérêts qu'ils paient sur leur dette se sont considérablement relevés. Le diagnostic donne lieu à une thérapie de choc, là encore fondée sur les préceptes les plus libéraux¹³, avec bien des imprudences. Les Programmes d'ajustement structurel sont rebaptisés Stratégies de réduction de la pauvreté, car leur réputation a rendu la Banque mondiale et le FMI extrêmement impopulaires, ces programmes ayant provoqué des dizaines d'émeutes et des centaines de morts.

Les institutions multilatérales sont dominées par les pays riches, qui en sont actionnaires majoritaires et y détiennent le plus grand nombre de votes. On leur reproche¹⁴ d'autant plus que cela semble empêcher la coordination des attentes entre les pays « traités » et les équipes de spécialistes chargés de la conception des programmes.

Le FMI et la Banque mondiale ont récemment effacé les dettes de 18 pays pauvres et très endettés (PPTE) selon une décision du G8 à Gleneagles l'été dernier. Cette annulation fait suite à une série de refinancements et rééchelonnements successifs de la dette des pays les moins avancés depuis les années 1970. Les dettes que ces pays se trouvaient devoir à des créanciers souverains ont quant à elles été pour la plupart annulées¹⁵ progressivement par le Club de Paris depuis les années 1990. Outre que dans sa logique, ce processus devrait s'étendre à bien d'autres pays, il pose la question du statut de l'endettement comme moteur ou frein au développement. En effet, si les crédits accordés aux pays en développement sont censés leur permettre de financer des projets soutenant leur croissance de long terme, le poids que le versement des intérêts fait peser sur leurs économies dépasse souvent les bénéfices qu'ils en retirent. Ainsi, même les prêts à taux concessionnel, c'est-à-dire inférieurs aux prix du marché et comprenant donc un élément de don, peuvent-ils rendre la dette extérieure insoutenable s'ils ne sont pas strictement encadrés.

La frontière entre prêts et « aide publique au développement » est définie par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, qui en comptabilise les montants. Il est stipulé que l'aide publique au développement recouvre les « dons ou prêts accordés par le secteur public, dans le but essentiel d'améliorer le développement économique et le niveau de vie, assortie dans le cas des prêts d'au moins 25% de libéralité »¹⁶. L'aide comprend également la coopération technique, qui

¹²Le système de changes fixes est abandonné pour la plupart des monnaies

¹³Suppression des subventions aux secteurs en difficultés ou aux prix des biens même les plus nécessaires, privatisations en série, dérégulation du marché du travail.

¹⁴Cf. *La grande désillusion*, de Joseph Stiglitz, ancien économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale.

¹⁵ C'est une forme d'aide économique non négligeable par ses montants comme on le verra plus loin.

¹⁶Par rapport à un prêt similaire consenti par un banquier.

consiste en la formation des ressortissants ou la présence de conseillers sur place. L'aide publique au développement représentait 79 milliards de dollars dans le monde en 2004. L'engagement des pays riches de consacrer 0,7% de leur PNB à l'aide est toujours loin d'être respecté. Autour de 0,4%, la France obtient une plutôt bonne note relativement aux autres. Au-delà du montant, la composition de cette aide est primordiale. Elle comprend notamment des annulations de dettes non militaires et des aides d'urgence, qui n'entrent donc pas directement dans le champ des outils de développement.

Enfin il faut noter le rôle des ONG, qui sont des acteurs privilégiés de missions au plus près du terrain, auxquelles rien ne peut se substituer car elles disséminent des techniques et des outils par le dialogue et des interventions minutieuses. Elles tentent de plus en plus de coordonner leurs actions. Leur moindre réussite n'est certainement pas d'apporter une réflexion quotidienne au cœur des pays du Sud, contribuant ainsi à l'émergence d'opinions publiques sur le développement.

Effets pervers de l'aide et sous développement entretenu Les analyses économiques ont souvent mis l'accent sur les effets pervers possibles de l'APD (aide attribuée sur des critères notamment politiques ne permettant pas l'allocation optimale des ressources, effets d'accoutumance, vecteur de la corruption, ...). Au-delà de ces effets pervers pouvant être minimisés par le choix de modalités adéquates, il nous semble important de rappeler que l'aide se concrétise avant tout par la présence de coopérants dont le comportement perpétue souvent les anciens schémas relationnels issus de la période coloniale. Nous reprenons ici l'analyse d'Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, paru en 1957 : « un effort constant du colonialiste consiste à expliquer, justifier et maintenir, par le verbe comme par la conduite, la place et le sort du colonisé, son partenaire dans le drame colonial [...]. Pour que le colonisateur soit complètement le maître, il ne suffit pas qu'il le soit objectivement, il faut encore qu'il croie à sa légitimité ». Il n'y a certes plus de colons officiels aujourd'hui, mais une sorte d' « hystérèse colonialiste » dans le comportement de nombre de coopérants, reproduisant ainsi le schéma décrit par Memmi.

c « *Why are poor countries poor ?* » ¹⁷

Marcelo Soto et Daniel Cohen ne sont pas les premiers à se poser la question, mais y répondent en insistant sur le faisceau de causes, dont l'éventail rend compte de la difficulté à y remédier en bloc. D.Cohen reprend quelques éléments de son article dans les termes suivants : « La richesse d'un pays est [...] actionnée par une série de leviers qui se soulèvent l'un l'autre [...]. Un premier levier est celui qui tient à l'éducation ou à l'expérience professionnelle. Un homme qui sait lire et écrire aura plus de capacités qu'un analphabète. Le deuxième levier est celui qu'offrent les machines. Un ingénieur n'aura pas la même efficacité s'il dispose ou non d'un ordinateur. Les machines actionnent elles-mêmes un troisième levier, plus mystérieux : ce qu'on appelle l'efficacité globale qui inclut le progrès technique et l'efficacité organisationnelle des entreprises. Les puces dans les ordinateurs, tout comme une bonne organisation du travail démultiplient la force des machines. [...] Les pays pauvres actionnent les mêmes leviers que les pays riches. Le drame est que ceux-ci sont, chacun, légèrement décalés par rapport à ce qu'il faudrait. Selon nos calculs, ils souffrent d'un retard de 35% en chacun de ces trois termes. [...] Dans la mesure où l'interaction entre ces trois leviers est multiplicative, le travailleur d'un pays pauvre ne dispose au total que d'un rendement de 65% multiplié par 65%, re-multiplié par 65%, ce qui ne fait finalement que 27% du niveau atteint dans les pays riches : on retrouve le ratio de 1 à 4 entre le revenu des riches et des pauvres. [...] En Afrique, par exemple, chacune des trois composantes de la richesse vaut environ 50% du niveau des plus riches. [...] La

¹⁷D.Cohen et M.Soto, CEPR, 2002

productivité du travailleur africain n'est pas supérieure à 12,5% de celle du travailleur français ». Et de conclure : « c'est parce que les handicaps se cumulent qu'il est aujourd'hui extrêmement difficile de sortir de la pauvreté ».

d *Aide et politiques économiques : réformes ou révolution ?*

Les théories qui veulent rendre compte du sous-développement conditionnent les moyens de le combattre. Deux grandes écoles : les « réformistes » mettent l'accent sur une série d'obstacles à lever tandis que les « révolutionnaires » insistent sur les aspects entretenus de la misère. Si les premiers s'appuient sur les théories de la croissance et réclament des infrastructures, du capital, de l'éducation et surtout de la santé, les seconds analysent les rapports asymétriques entre un Sud impuissant et un Nord qui décide pour les deux du taux d'intérêt mondial¹⁸, des subventions agricoles ou des droits de douanes, etc. Des pas sont faits dans les deux directions. Après la mise en place du « système de préférences », qui abaisse les taxes à l'importation des produits manufacturés du Sud sans contrepartie, les « rounds » successifs sur le GATT conduiront peut-être un jour à une baisse générale des tarifs douaniers. Quant à la voie des réformes, son échec dans beaucoup de pays tient peut-être à son éparpillement.

e *L'approche graduelle contre l'attaque massive*

Le reproche aujourd'hui fait par de nombreux observateurs est la dilution des projets dans le vide de la pauvreté. Pour construire les piliers d'un pont sur le lit d'un fleuve, il vaut mieux balancer 35 tonnes d'un coup qu'utiliser des seaux remplis de sable pendant des semaines. N'est pas le mécanisme d'érosion de l'aide qu'on observe quand on construit un hôpital sans route d'accès ou sans système universitaire médical ? Jeffrey Sachs, directeur du « Projet du Millénaire » des Nations Unies, réclame¹⁹ pour ces raisons le doublement de l'aide en Afrique sub-saharienne. Il faut donc en même temps éradiquer les maladies²⁰, améliorer le système scolaire, construire des infrastructures et mieux payer les fonctionnaires pour éviter la corruption. Les britanniques ont récemment proposé de mettre en place une « International finance facility » qui verserait une quantité très importante d'aide financée par des emprunts souscrits sur trente ans par les bailleurs. Cette aide serait massive pendant 5 ou 10 ans, mais seulement cette durée. Cette conception se heurte évidemment dans de nombreux cas aux dangers de la corruption et aux difficultés d'administration de l'utilisation des fonds versés.

f *Corruption et institutions*

L'économiste David Dollar a montré que l'aide aux pays pauvres n'avait pas d'impact en général sur la croissance. Il atténue ce résultat terrifiant en prouvant que l'aide dirigée vers les « bons pauvres », c'est-à-dire ceux dotés d'institutions solides et d'un État pragmatique, avait à coup sûr tendance à accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Il ne s'agit donc plus uniquement de poser des conditions d'utilisation de l'aide mais de l'orienter vers des états fiables. Jeffrey Sachs est, lui, d'avis que de bonnes institutions nécessitent de bonnes ressources. Les institutions sont aussi avancées comme une des principales différences entre le développement de l'Asie et celui de l'Afrique. Elles sont

¹⁸Et des conditions du jeu financier en général, cf. John Williamson, *Curbing the Boom-Bust Cycle*

¹⁹Cf. *The Economist* du 30 octobre 2004, « How to save the world »

²⁰Daniel Cohen et Marcelo Soto indiquent qu'une espérance de vie trop courte empêche d'entreprendre des études au-delà d'un niveau élémentaire, cf. « Why are poor countries poor ? »

aussi l'explication de la faible capacité d'absorption de l'aide dans certains pays et mettent parfois en péril le développement lorsque les flux d'aide se substituent aux dépenses publiques locales. Une autre littérature (celle de D.North principalement) insiste aussi sur le rôle des institutions qui régissent les interactions sociales en soulignant l'émergence ou non du dispositif juridique assurant la viabilité des contrats et limitant les coûts de transaction. C'est notamment de cette littérature que procède la vision de l'échec du développement en Afrique dans le courant néoclassique identifiant l'absence de l'émergence de telles institutions comme le chaînon manquant du développement.

Encadré : La question des montants de l'aide publique au développement

ODA signifie aide publique au développement, GNI signifie PNB

	2004	
	ODA US\$m current	ODA/GNI %
Australia	1 465	0.25
Austria	691	0.24
Belgium	1 452	0.41
Canada	2 537	0.26
Denmark	2 025	0.84
Finland	655	0.35
France	8 475	0.42
Germany	7 497	0.28
Greece	464	0.23
Ireland	586	0.39
Italy	2 484	0.15
Japan	8 859	0.19
Luxembourg	241	0.85
Netherlands	4 235	0.74
New Zealand	210	0.23
Norway	2 200	0.87
Portugal	1 028	0.63
Spain	2 547	0.26
Sweden	2 704	0.77
Switzerland	1 379	0.37
United Kingdom	7 836	0.37
United States	18 999	0.16
TOTAL DAC	78 568	0.25
Average Country Effort		0.42

Source : CAD de l'OCDE

Références